

MOSAÏQUE

LE MAGAZINE DE **BRESSUIRE** N°15 AUTOMNE 2025

DOSSIER

QUARTIER VALETTE : OBJECTIF 2030

BAVARDAGE

Mickaël Hay :
Un passionné de basket

BRAVO !

Des bénévoles à la bibliothèque

BELLE HISTOIRE

Celle de Francis Saunier,
peintre du Bressuirais

La ville qui ose

ville-bressuire.fr

Au sommaire du numéro 15

4 FLASHBACK

Rétrospective en images.

6 EN BREF

Actualités et informations.

10 BALISAGE

La Police Municipale en chiffres.

11 DOSSIER

Quartier Valette : objectif 2030.

16 BAVARDAGE

Mickaël Hay :
Un passionné de basket.

18 BRAVO !

Des bénévoles
à la bibliothèque.

19 TRIBUNES

Expression politique.

20 BELLE HISTOIRE

Celle de Francis Saunier,
peintre du Bressuirais.

21 DU BON TEMPS

Bricolage et recettes.

22 ON BOUGE !

Musique, expositions,
spectacles... retrouvez
une sélection de sorties.

BONNE LECTURE!

Suivez-nous sur le web :
ville-bressuire.fr
et les réseaux sociaux :
villedebressuire



BRESSUIRE
La ville qui ose

MOSAÏQUE

Directeur de la publication : Emmanuelle Ménard / Rédaction : Maud Jolly, Karine Bourcureau / Maquette : RC2C / Mise en page : Coup de Créa / Contributeur : Histoire et Patrimoine du Bressuirais / Photographes - Illustrations : Marie-Paule Rouger, GD Photographie, Melting Potes, Atelier du Trait, Freepik, Amélie Desman, Agglo 2B, FFBB, Archives municipales, Parc de la Vallée, ANCT / Imprimeur : Imprimerie Prouteau / Tirage : 9 450 exemplaires / Dépôt légal : octobre 2025

Notre environnement dépend fortement de notre mode de vie mais, de plus en plus, il est étroitement lié aux décisions des collectivités et des services de l'Etat.

Il est naturel que les choix collectifs soient guidés par l'intérêt général plutôt que par des intérêts particuliers. C'est dans cette logique que des dispositifs comme le PLUi, le programme Action Cœur de Ville ou encore le contrat de ville pour le quartier Valette (dossier à lire dans ce magazine) jouent un rôle essentiel dans le développement harmonieux de Bressuire.

D'autres mesures, telles que le Contrat de mixité sociale ou Ma Prime Rénov, peuvent parfois nous sembler complexes ou trop normatifs. L'élaboration des dossiers s'en trouve parfois freinée, ce qui, j'en ai bien conscience, se répercute sur les usagers.

Le logement et la mobilité sont des préoccupations pour beaucoup d'entre vous. Nous avons à cœur, avec la Communauté d'Agglomération, de trouver des solutions innovantes et de développer ce qui existe déjà.

Concernant la mobilité, à l'heure où j'écris ces lignes, je suis très inquiète au sujet de la ligne ferroviaire à Bressuire. Sa réhabilitation est remise en cause pour des questions budgétaires entre le Conseil régional et l'Etat. J'en appelle à ce que tous se mettent autour de la table pour reparler du Contrat de Plan qui acte les travaux.

Ce mode de transport écologique favorise un développement économique durable et répond aux attentes croissantes des citoyens. Mobilisons-nous pour que le Bocage ne devienne pas une zone blanche de la mobilité !

**« Nous essayons,
je vous l'assure,
de tout faire
pour comprendre
vos besoins et
faciliter vos
démarches. »**



Emmanuelle MÉNARD
Maire de Bressuire

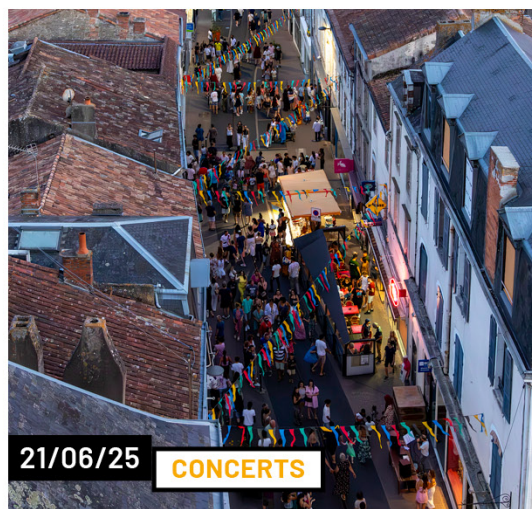
Rétrospective visuelle des derniers mois

20/06/25 FEUX

La Saint-Jean a encore été fêtée comme il se doit, en musique et avec le traditionnel feu, dans la commune déléguée de Terves.


07/06/25 MUSIQUE

Plus de 2 500 festivaliers ont profité des 2 jours de concerts proposés au Remp'Arts Festival. À l'année prochaine !


21/06/25 CONCERTS

Une Fête de la Musique animée et joyeuse dans les rues de Bressuire sous une chaleur d'été digne d'un 21 juin !


28/06/25 HARIMAGUADAS

Le Château de Bressuire a pris les couleurs d'Octavio Del Toro, artiste peintre des Canaries, entre teintes pastel et couleurs vives.


28/06/25 COCCINELLES

Le Grand Prix Automobile Historique a mis à l'honneur les coccinelles, une des voitures les plus populaires au monde !


04/07/25 ARTS DE LA RUE

Du quartier Valette avec la C^{ie} Tango Nomade jusqu'au Château avec la C^{ie} Martingale et la C^{ie} Ça va sans dire, le FAR a encore conquis son public !



06/07/25

BIATHLON

Beau succès pour l'association Beaulieu pour courir et son biathlon, une compétition encore rare dans le Bocage bressuirais.



ÉTÉ 2025

GUINGUETTES

Le parquet de danse installé dans l'enceinte du Château a résonné des pas de danseurs et des accords des musiciens tout au long de l'été.



06/07/25

FÊTE D'ÉTÉ

La Fête de l'Entrecôte connaît toujours le même succès année après année. Bravo au Comité des fêtes de Noirlieu !



11/07/25

MUSIQUE

2 jours de Melting Potes Festival synonyme de succès avec 2 fois plus de spectateurs !



14/07/25

14 JUILLET

Une Fête Nationale entre vide-grenier, randonnée et bal populaire au pied du Château !



06/09/25

FORUM

Le Forum des Associations et du Bénévolat est devenu une institution pour les Bressuirais. Les 3 400 visiteurs en sont encore la preuve !

PREMIERS COUPS DE PIOCHE

La rentrée 2025 marque un tournant dans le projet de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite « La Maisonnée ». Inoccupé depuis plusieurs années, le bâtiment accueillera fin 2026 le **Pôle des solidarités « Espace Simone Veil »**. Ce lieu réunira associations, organismes sociaux (CAF, CARSAT...), services publics (CCAS, France Services) et une épicerie solidaire, facilitant ainsi l'accès des habitants à un large panel d'offres.

Depuis septembre, plusieurs chantiers sont en cours : installation de huit sondes géothermiques, forées à 200 m de profondeur pour chauffer durablement l'équipement, démolition des parties non conservées, réhabilitation des bâtiments Nord et Ouest.

Les aménagements extérieurs comprendront des chemins piétons, pistes cyclables, zones de repos et belvédères. L'objectif : créer un espace harmonieux, accessible et convivial, véritable **lieu de solidarité et de proximité au service des Bressuirais**.



© Atelier du Trait

DES CAFÉS SENIORS CHALEUREUX !

« L'objectif est de faire sortir les seniors de chez eux »

Arnaud Printemps,
Maire délégué
de Beaulieu-
sous-Bressuire.



Lancés en début d'année par le Centre Socio Culturel (CSC) de Bressuire, les cafés seniors ont pris place une fois par mois dans les communes déléguées de Beaulieu-sous-Bressuire, Noirterre et Terves. 24 personnes ont déjà partagé ces temps chaleureux.

L'idée ? **Offrir aux seniors un moment convivial** pour échanger, jouer, se souvenir, partager un café ou tout simplement rompre la solitude. Comme dans un petit café de village, on y entre librement, sans inscription, et on s'y sent vite chez soi.

Gratuits et ouverts à tous, ces rendez-vous sont de vrais temps de rencontre et d'écoute, portés par la bonne humeur des habitants. Pour cela, rejoignez Stéphanie, animatrice seniors au CSC, lors du prochain Café Seniors, tout près de chez vous !

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- Terves : 13 octobre et 8 décembre 2025, 12 janvier, 9 février et 9 mars 2026, à la Mairie annexe
- Noirterre : 14 octobre et 9 décembre 2025, 13 janvier, 10 février et 10 mars 2026, à la Mairie annexe
- Beaulieu-sous-Bressuire : 18 novembre et 16 décembre 2025, 20 janvier, 17 février et 17 mars 2026, à la Mairie annexe

+ contact : Centre Socio Culturel – 05 49 65 32 22
accueil@cscbressuire.fr

MUR

Alors qu'une partie du mur de l'enceinte de l'ancienne école de Saint-Sauveur s'était affaissée, 5 agents du chantier d'insertion de la Ville l'ont reconstruit, pierre par pierre à la chaux. Ce chantier a reçu l'aide financière du Département des Deux-Sèvres et de l'Union Européenne.

EASYPARK

Depuis juillet, l'application EasyPark, gratuite et facultative, permet de payer son stationnement sur les 3 places payantes du centre-ville (Notre-Dame, Anciens Combattants, Jumelages), de prolonger à distance et de payer à la minute. N'oubliez pas, la 1^{re} heure est toujours gratuite !

TROTTOIRS : CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

Se garer quelques minutes sur un trottoir pour aller chercher son enfant à la sortie de l'école ou pour s'acheter une baguette de pain, ce n'est pas si grave, croit-on. Pourtant, dès lors qu'il entrave la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'une voiture, le stationnement sur un trottoir devient une infraction au Code de la route. C'est le cas de figure le plus courant des stationnements gênants.

Le stationnement sur le trottoir est dans la première catégorie des infractions et fait encourir au conducteur une **amende forfaitaire de 135 € pouvant être majorée jusqu'à 375 €**. Ce type de sanction n'appelle pas à un retrait de point, mais le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière.

Mais, avant de penser à l'amende, pensons à la sécurité des personnes avec une poussette, aux enfants, aux personnes âgées ou aux personnes en fauteuil roulant !

Un trottoir n'est pas une place de stationnement : protégeons les piétons, enfants et personnes à mobilité réduite.



VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE



Les **réunions publiques** sont l'occasion, chaque année de se rencontrer, d'échanger et de discuter des projets qui concernent Bressuire et ses communes déléguées. Ces rendez-vous participatifs, en présence de **M^{me} le Maire et des élus municipaux**, permettent de présenter les enjeux et projets structurants du territoire, qu'ils soient en cours ou à venir.

Alors, quels que soient votre quartier ou commune déléguée, venez rencontrer vos élus municipaux lors de l'une des **quatre dates proposées** :

- Lundi 3 novembre à 20h – Salle des fêtes de Clazay
- Mercredi 12 novembre à 20h – Centre SocioCulturel à Bressuire
- Jeudi 13 novembre à 20h – Salle des fêtes de Saint-Porchaire à Bressuire
- Lundi 24 novembre à 20h – Salle des Congrès à Bressuire

C'est le moment idéal pour poser vos questions, partager vos idées et contribuer à la vie démocratique locale !

+ Vous souhaitez poser une question en amont ? :

Envoyez un mail à communication@ville-bressuire.fr

à retenir

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Pour voter, pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales ! Si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vous avez déménagé, rendez-vous en Mairie pour effectuer les démarches.

en un mot

BLA BLA BAR

Après plusieurs semaines de travaux, le café associatif, le Bla bla bar, à Noirlieu, est à nouveau ouvert. Le rez-de-chaussée a été entièrement réaménagé : isolation des murs extérieurs, nouveau plafond suspendu, remplacement des menuiseries côté rue et de la chaudière, nouveau bar, création d'un sanitaire pour PMR,... Les travaux ont été financés par la Ville, mais c'est l'association qui gère le bar qui a réalisé la dépose, le sol et les peintures.

ÇA BOUGE AUX 4 SAISONS !



© Amélie Desman

**14 parcelles
en vente
au Quartier
des 4
Saisons
pour bâtir
votre future
maison.**

Le Quartier des 4 Saisons poursuit sa transformation sur le site de l'ancien collège Supervielle, démoli en 2022. Pour rappel, ce nouveau quartier accueillera à terme **l'EHPAD Isoline Clerc** de 26 lits géré par l'ADMR, des **logements à loyer modéré** et des habitations en **accession à la propriété**.

Depuis le 29 septembre, la Ville de Bressuire a engagé une étape importante : la **mise en vente de 14 parcelles viabilisées**, de 300 à 500 m², proposées aux particuliers désireux d'y construire leur future maison. Afin de favoriser l'accession à la propriété, trois terrains sont prioritairement réservés aux primo-accédants, c'est-à-dire aux personnes qui ne possèdent pas encore de résidence principale.

Les candidats doivent remplir un formulaire de candidature et le déposer auprès du Service Urbanisme de la Ville. Une commission d'attribution examinera ensuite les dossiers selon des critères définis, afin de répartir les lots de manière équitable.

+ d'infos : retrouvez le formulaire de candidature, le règlement de commercialisation, les tarifs, etc. sur www.ville-bressuire.fr

VISALE, LA CAUTION POUR TOUS

La garantie Visale, anciennement appelée « 1% patronal » ou « 1% logement », est une **caution locative gratuite** accordée par Action Logement pour certains logements mis en location. Elle sécurise à la fois le locataire et le propriétaire. Pour en bénéficier, le locataire doit obtenir le visa d'Action Logement et le bailleur doit accepter l'acte de cautionnement.

Pour être éligible, le locataire doit répondre à au moins une des conditions suivantes :

- Avoir entre 18 et 30 ans,
- Être salarié de plus de 30 ans, embauché depuis moins de 6 mois (hors CDI confirmé), ou percevoir jusqu'à 1500 € nets/mois, ou être en mobilité professionnelle, ou disposer d'une promesse d'embauche de moins de 3 mois,
- Être éligible au bail mobilité,
- Être logé par un organisme d'intermédiation locative.

Grâce à cette garantie gratuite, le propriétaire est assuré de percevoir son loyer pendant toute la durée du bail. En cas de dégradations du logement, les frais de remise en état sont également couverts, à hauteur de deux mois de loyers et charges.

« La Garantie Visale permet à un plus grand nombre de personnes d'accéder à une location, hors logements sociaux »

Emmanuelle Ménard, Maire.



© Freepik

à retenir

COVOITURAGE

Début novembre, l'Agglo 2B lancera les deux premières lignes de covoiturage dynamique, permettant aux conducteurs et passagers de partager un trajet en temps réel (sans inscription) sur les axes Moncoutant-sur-Sèvre – Bressuire et La Chapelle Saint-Laurent – Bressuire.

en un mot

VÉLO

Avec les jours qui raccourcissent, il est bon d'adopter quelques réflexes utiles à sa sécurité à vélo : avoir un éclairage avant et arrière, des catadioptrés orangés sur les côtés et sur les pédales et un gilet rétro réfléchissant (obligatoire hors agglomération de nuit ou de jour si la visibilité est mauvaise). Et, en toute saison, le casque est fortement conseillé pour votre sécurité !

BESOIN D'UN MÉDECIN ?



© Freepik

Cet été, le Ministère de la Santé a lancé une campagne nationale « **Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin** » pour limiter le recours systématique aux urgences, souvent saturées, été comme hiver.

Si vous avez un besoin médical, la première étape reste d'appeler votre médecin traitant. Si vous n'en avez pas, un **Centre Public de Santé (CPDS)** est à votre disposition à Faye l'Abbesse, à côté du CHNDS, proposant des consultations de médecine générale et spécialisées (Tél. : 05 49 68 35 20).

Par ailleurs, la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Bocage Bressuirais** aide les patients à trouver un médecin traitant. Il suffit de remplir un formulaire en ligne sur www.cpts-bocagebressuirais.fr/acces-medecin-traitant ou de le prendre au siège de la CPTS.

Les médecins généralistes volontaires examinent les demandes selon leurs disponibilités et la CPTS envoie ensuite au patient un courrier avec les coordonnées du praticien qui l'accueillera.

+ d'infos : CPTS – 13, boulevard Nérissou à Bressuire
contactcptsbocagebressuirais@gmail.com

DÉCHETTERIES : TRIEZ PLUS FACILEMENT

Les déchetteries de l'Agglo 2B ont pris des couleurs depuis le printemps dernier. Une nouvelle signalétique a été mise en place pour faciliter les dépôts. Elle se distingue par des grands totems numérotés qui ont une couleur par catégorie.

Quatorze catégories de déchets sont distinguées : ferrailles et métaux, plastiques, cartons (propres et pliés), multi matériaux (litrerie, articles de bricolage et jardin, couettes...), gros électroménagers (sauf froid), bois brut, bois, menuiseries, plaques de plâtre (chutes), petits électroménagers, laine de roche, laine de verre, déblais et gravats et les non valorisables tels que les isolants, cartons souillés,... Il est donc aujourd'hui difficile de se tromper !

Mieux trier permet une **meilleure valorisation des matériaux**. C'est pourquoi il est demandé d'être vigilant sur les plastiques et autres matériaux qui se trouvent au milieu des gravats. Ceux-ci sont recyclés localement en nouveaux matériaux (gravier, sable,...), mais, lorsqu'ils sont pollués, ils ne peuvent plus être valorisés. Un peu d'attention et de vigilance est donc vivement recommandé !



© Agglo 2B

RÉNOVATION

La salle des fêtes du Parc de Breuil-Chaussée est actuellement en cours de réhabilitation. Les peintures extérieures vont être refaites, ainsi que les enduits intérieurs à la chaux. Les travaux devraient être terminés fin février. Des travaux ont aussi été réalisés à la salle des fêtes de Saint-Sauveur au cours de l'été.

ON DANSE !

La Ville de Bressuire a fait l'acquisition d'une ancienne salle de danse privée située rue Bathilde Bernard. Depuis septembre, elle accueille 5 associations : Éclats de danses, Salsa Bressuire, La Traversée, Yoga Bressuirais et Les Sauteriaux.

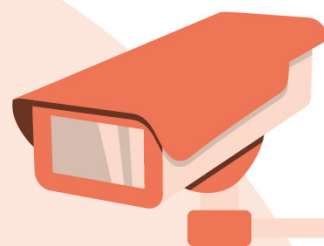
LA TOUCHE 1

L'entreprise Charrier intervient actuellement dans le lotissement de La Touche 1 à Breuil-Chaussée. Elle réalise les travaux de finition tels que les enrobés, la réalisation du pavage devant les accès, etc. qui devraient s'achever au mois de novembre avec des plantations d'arbres et arbustes.

BALISAGE

LA POLICE MUNICIPALE EN CHIFFRES

Année 2024



Caméras-piétons

Au cours du dernier trimestre 2025, les policiers municipaux seront équipés de 2 caméras piétons dont l'usage est encadré par le décret n°2019-140 du 27 février 2019.

Ces caméras ont pour finalité :

- La **prévention des incidents** au cours des interventions des agents de police municipale,
- Le **constat des infractions** et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.

Fixé sur l'uniforme de l'agent, le boîtier permet d'enregistrer le son et l'image d'une intervention. Il doit ainsi être porté « de façon apparente », l'enregistrement est déclenché « à l'appréciation de l'utilisateur » et son déclenchement doit faire « l'objet d'une information des personnes filmées », sauf si les circonstances l'interdisent, précise la loi du 3 juin 2016.

6

AGENTS

4 policiers municipaux

1 Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

1 agent administratif

Vidéoprotection

31 caméras

installées dans l'espace public

57 vidéos extraites suites aux réquisitions de la Gendarmerie

80 % d'élucidation grâce aux images de la vidéoprotection

42 DOLÉANCES

relatives aux animaux
(divagations, aboiements, agressions, etc.)

11 INTERVENTIONS

pour accidents matériels de la route, vols, dégradations de biens publics et privés, etc.

90 DEMANDES D'ENQUÊTES

administratives reçues

249 Dépôts
D'OBJETS TROUVÉS

428 VERBALISATIONS

(stationnements gênants, dangereux, etc.)

62 MISES EN FOURRIÈRE

automobile

114 PROCÈS-VERBAUX

de mises en bière (mise en cercueil d'un corps)



LE DOSSIER

Né de la forte croissance de la ville après la Seconde Guerre Mondiale, le quartier Valette, avec ses 269 logements en immeubles collectifs et ses 36 maisons individuelles, s'est achevé au début des années 70.



QUARTIER VALETTE : OBJECTIF 2030



Valette :

Quartier prioritaire de la politique de la Ville

Au fil des décennies, le quartier Valette, composé de barres d'immeubles de plusieurs étages, a donné l'image d'un quartier dégradé. Pour y remédier, la Ville de Bressuire, au côté de ses partenaires, s'est engagée dans une politique de la ville active.

10 ans de contrat de ville

Afin de mettre en place une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, un contrat de ville a été signé en 2015 entre l'Etat, l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo 2B), la Ville de Bressuire, l'Education Nationale (DDSEN), le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Maison de l'Emploi, France Travail, l'Agence Régionale de Santé, la CPAM, la CAF, Deux-Sèvres Habitat, le Parquet de Niort et la Caisse des Dépôts. Ce partenariat a permis de développer de nombreux projets au bénéfice des habitants du quartier Valette.

Dans la continuité, une large concertation a été menée en 2023 pour établir un nouveau contrat pour la période 2024/2030 appelé « Engagements Quartiers 2030 ». Signé en avril 2024, il marque l'aboutissement d'une forte collaboration entre l'Etat, ses partenaires - dont la Ville de Bressuire -, les acteurs associatifs comme le Centre Socio Culturel (CSC) et les conseillers citoyens. Lors de cette signature, le CSC et plusieurs habitants du quartier ont témoigné de la richesse des initiatives menées et de la solidarité qui caractérise ce quartier multiculturel.

Quels sont les enjeux du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » pour le quartier Valette ?

Les priorités d'Engagements Quartiers 2030 ont été définies autour de **4 enjeux** pour les 6 ans à venir :

- **Améliorer la réponse éducative** en direction des enfants, des jeunes avec les familles,
- **Favoriser l'accès à l'emploi** pour tous,
- **Améliorer le cadre de vie** des habitants et agir pour la transition écologique et énergétique,
- **Favoriser l'accès aux droits**, développer et diversifier les mobilités.



Regards croisés

sur 10 ans de politique de la ville à Valette

Entretien avec Fanny Pacreau,
directrice du CSC
et Cosette Clochard, animatrice
référente famille au CSC



Qu'apporte la politique de la ville sur le quartier Valette depuis 10 ans ?

La politique de la ville propose des actions adaptées aux besoins des habitants, en donnant une grande place à leur parole et à leur participation. Elle a permis de développer de nombreuses activités culturelles, éducatives et sportives, surtout pour les enfants, les jeunes et leurs familles : accompagnement à la scolarité, apprentissage du français, activités culturelles, etc. Elle contribue aussi à améliorer le cadre de vie, avec, par exemple, un accompagnement pour la gestion des déchets ou des maraudes pour repérer rapidement les problèmes et trouver des solutions comme l'aménagement d'espaces sécurisés.

La création du Conseil Citoyen (voir page 14) a donné aux habitants la possibilité de participer aux décisions pour leur quartier et de contribuer à l'organisation d'événements, comme la journée sportive « Sports en fête à Valette ».

Les habitants qui vivent dans le quartier depuis plusieurs années voient-ils des changements ?

Oui, les habitants voient des changements concrets : de nouveaux aménagements (bancs, espaces publics, etc.), plus d'animations et un quartier qui vit davantage. Les activités culturelles, sportives et familiales sont visibles et souvent appréciées.

Qu'est-ce que les habitants apprécient le plus dans les actions mises en place ?

Nous avons pu remarquer qu'ils aiment particulièrement les actions qui leur permettent de sortir de leur quotidien et de découvrir de nouveaux endroits. Les séjours pour les jeunes ou les sorties (mer, parc de loisirs, etc.) ont beaucoup de succès, surtout pour ceux qui ont peu de moyens ou de possibilités de quitter le quartier.

Les actions comme l'accompagnement aux devoirs, l'apprentissage du français ou encore l'apprentissage du vélo sont vécues comme très utiles et reçoivent souvent des retours positifs.

Enfin, les actions autour de l'alimentation, comme les repas partagés, notamment l'été, sont aussi très appréciées car elles sont simples et conviviales.

Comment avez-vous mis en place le Conseil Citoyen ?

La création des Conseils Citoyens dans les quartiers prioritaires était une obligation de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014. Celui du quartier Valette a été mis en place en juillet 2016.

Quels sont les points positifs de l'existence du Conseil Citoyen ?

Le Conseil Citoyen permet aux habitants de participer à la vie du quartier et de donner leur avis sur les projets. C'est un lieu où chacun peut partager ses idées, dire ce dont il a besoin et construire des actions avec les autres.

Depuis sa création, il a été à l'initiative de nombreuses actions favorisant le vivre-ensemble : ramassage des déchets, rénovation d'une caravane (lieu d'actions auprès des habitants), installation de bancs, de jeux, de totems aux passages piétons dans le cadre du Budget participatif de la Ville,...

Quel est le rôle du CSC dans ce dispositif de contrat de ville depuis 2015 ?

Le CSC, situé au cœur du quartier, joue un rôle important dans la mise en place des actions.

Il organise, avec les partenaires locaux, des activités sociales, éducatives, culturelles et sportives en lien direct avec les habitants.

C'est aussi un relais entre les habitants et les institutions, pour mieux faire remonter les besoins et trouver des solutions.

Selon vous, qu'attendent les habitants dans les années à venir ?

Lors des dernières réunions, les habitants ont exprimé des attentes claires : améliorer la mobilité, rénover les bâtiments, renforcer la sécurité, assurer la propreté et préserver la tranquillité du quartier.

Aussi, un souhait fort de plus de mixité culturelle est ressorti. Lors d'une rencontre organisée dans le quartier, un habitant comorien a dit cette phrase pleine de sens : « J'aimerais que mon voisin s'appelle Jean-Luc ».

Ce témoignage, à la fois simple et symbolique, reflète une volonté partagée de favoriser la diversité, l'ouverture et le vivre-ensemble, des valeurs qui sont au cœur de la politique de la ville !

10 ans d'un quartier en mutation



Depuis 2015, le quartier Valette bénéficie d'un accompagnement particulier à travers différents programmes, notamment pour favoriser l'accès aux droits : camion santé social de la Croix-Rouge, ouverture de France Services en 2021, apprentissage du français, actions citoyennes, etc. Une attention particulière est aussi portée à l'amélioration du cadre de vie grâce à l'étude urbaine menée sur le quartier (voir encadré). Pour que cette requalification réponde réellement aux attentes des habitants, une démarche de Gestion Urbaine de Proximité a été mise en place.

Le « diagnostic en marchant »

Depuis 2022, deux fois par an, élus, gendarmes, policiers municipaux, agents de la voirie, techniciens, représentants du Conseil Citoyen, de Deux-Sèvres Habitat et du Centre Socio-Culturel (CSC) parcourent les rues du quartier. Ces « diagnostics en marchant », organisés à différents moments de la journée, permettent de constater les réalités du quotidien aux côtés des habitants. Le prochain, à l'automne, doit se tenir à l'heure du déjeuner, afin d'observer le retour des enfants de l'école et de faire le point sur les espaces de jeux.

Des actions concrètes

Dans ce même esprit de proximité avec les habitants, l'Agglo 2B lance chaque année un appel à projets, financé par l'État et différents partenaires. Grâce à ce dispositif, de nombreuses initiatives ont vu le jour : l'« Orchestre à l'école », qui a notamment bénéficié aux écoles La Marelle et Duguesclin, la mise en place de l'aide aux devoirs au CSC, l'intervention d'un camion de la Croix-Rouge pour des actions de prévention au pied des immeubles, ou encore les conférences et formations animées par la socio-ethnologue Ariella Rothberg, à destination notamment du personnel du CSC, des élus et des agents municipaux, pour renforcer le mieux-vivre ensemble.

En parallèle, des **cellules de veille et de prévention de la délinquance** se réunissent tous les six mois pour faire le point entre gendarmes, policiers municipaux, chefs d'établissement, CSC et agents de la Ville.

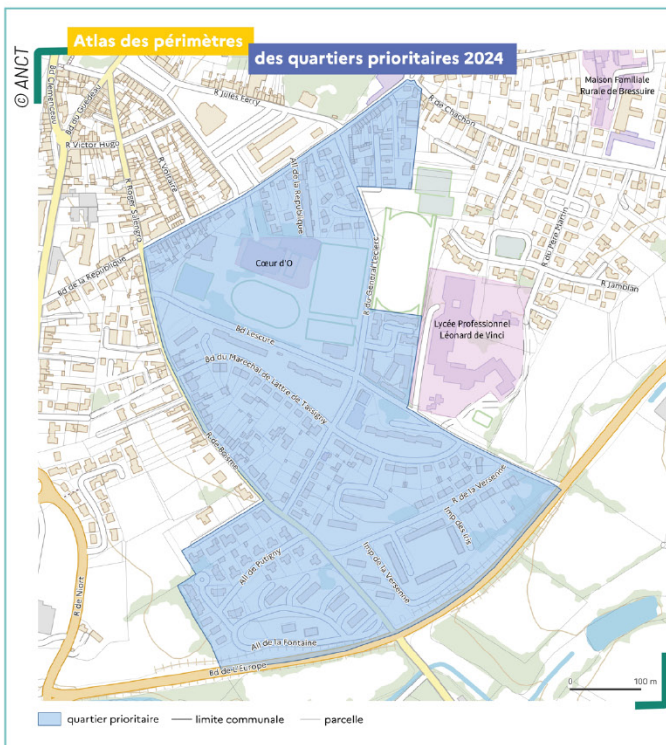
De leur côté, les acteurs éducatifs se retrouvent au sein du groupe « **Grandir ensemble** », qui travaille sur les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire : relations filles/garçons, autorité parentale, liens entre parents et école, place de la laïcité... Réuni deux fois par an (et plus fréquemment en sous-groupes), il associe l'Agglo 2B, la Ville, le CSC et l'Éducation nationale dont les directeurs des écoles de La Marelle, René Héry et Duguesclin. Ce groupe est également à l'origine d'actions concrètes comme l'apprentissage du vélo.

Qu'est-ce qu'un Conseil Citoyen ?

Un Conseil Citoyen est composé d'habitants, du Centre Socio Culturel et de personnes qualifiées en fonction des sujets abordés.

C'est un expert du quotidien. Il vit le quartier, le connaît et le pratique. Il peut soutenir des démarches locales tout en veillant à leur cohérence et à leur complémentarité avec les initiatives existantes.

À Bressuire, le Conseil Citoyen est attaché à 2 notions : la convivialité et l'embellissement. Par exemple, tous les ans, il organise « Sports en fête à Valette » et il est à l'initiative des fresques impasse Grand Champ, des peintures sur les jardinières,...



Étude urbaine du quartier : un des axes d'amélioration du cadre de vie

Pour améliorer le cadre de vie des habitants de Valette, l'Agglo 2B et la Ville de Bressuire ont lancé, en partenariat avec le cabinet Atelier Ruelle, une étude urbaine. Cette démarche associe également les bailleurs sociaux, propriétaires des logements, et la Ville, propriétaire des espaces extérieurs.

Les premières actions proposées, qui pourraient voir le jour dans les cinq prochaines années, portent sur :

- La réhabilitation des bâtiments du boulevard Lescure et la requalification des cœurs d'îlots,
- L'installation d'un réseau de chaleur urbain, accompagnée du réaménagement du Boulevard Lescure,
- La transformation et l'ouverture du quartier grâce à la modification du site du vélodrome.

À plus long terme, d'autres projets sont à l'étude, comme la réhabilitation du carré de la Versenne, voire la démolition d'un bâtiment.

En amont, un premier aménagement a déjà vu le jour : l'ouverture, en juillet dernier, du « chaucidou » rue du Général Leclerc. Celui-ci favorise la liaison entre le centre-ville et le quartier Valette, tout en sécurisant les déplacements des cyclistes.

Un accueil pour les nouveaux habitants

Les nouveaux arrivants de Valette peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un **accueil personnalisé** organisé par le CSC. À bord d'un minibus, ils découvrent les principales administrations et visitent notamment l'Hôtel de Ville, où leur sont présentés les services municipaux et les compétences de la collectivité. Des temps d'échange leur permettent aussi de mieux comprendre les principes de laïcité et les règles du bien-vivre ensemble. L'initiative a également une dimension pratique : le prochain rendez-vous proposera ainsi un trajet en bus urbain pour se familiariser avec le réseau de transport.

Des initiatives pour le cadre de vie

Enfin, les acteurs de la politique de la ville ont également à cœur d'améliorer le cadre de vie des habitants. À Valette, cela se traduit notamment par l'exonération de la **Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** pour les bailleurs sociaux, dont une partie est réinvestie dans des actions concrètes : sur-entretien des halls d'immeubles, présence de gardiens depuis 2022, ou encore installation, prévue en novembre, d'un abri-test équipé de conteneurs pour tous les types de déchets, y compris les encombrants.

Une attention particulière est portée à la **gestion des déchets** : lors de chaque nouvelle arrivée, un agent de la Brigade Verte de l'Agglo 2B présente aux habitants le fonctionnement des cartes d'accès pour les ordures ménagères et les autres filières de tri.



Paroles d'habitants du quartier

« Les gens, ils disent bonjour avec un naturel et un enthousiasme »

« Travailler à Valette, c'est l'occasion de faire le tour du monde à 2 pas de chez soi »

« J'aime mon quartier parce que j'ai des amis »

« Le quartier a toujours mauvaise presse. Mais on est bien dans ce quartier, aussi bien qu'en ville. On est très très bien ici ! »

« J'ai rencontré des personnes hyper intéressantes. Il y a beaucoup de solidarité entre nous. On s'aide. Pour moi, c'est un havre de paix »

« C'est beaucoup beaucoup de partage »

(Propos recueillis par la Cie Tango Nomade / juin 2025)

BAVARDAGE

Originaire de Terves, Mickaël Hay a grandi dans l'univers du sport avant de devenir joueur professionnel de basket-ball. Aujourd'hui entraîneur de l'Élan Béarnais (Pau) et de l'équipe de France masculine U20, il revient sur son parcours.

Mickaël Hay

Un passionné de basket

5 questions

Votre parcours professionnel est impressionnant. Comment êtes-vous devenu coach après votre carrière de joueur ?

J'ai commencé le basket au Réveil Bressuirais, où j'ai joué jusqu'à mes 17 ans, souvent avec mes frères. À 19 ans, je suis devenu joueur professionnel et j'ai évolué jusqu'à mes 33 ans, notamment en Pro A, à Châlons-sur-Saône, Limoges ou Bourg-en-Bresse. Mais très tôt, je savais que j'allais basculer vers le métier d'entraîneur, qui me semblait plus naturel : je n'ai jamais intégré de centre de formation, mais déjà à 23 ans je passais mes diplômes. Mon expérience de meneur m'a beaucoup aidé : sur le terrain, on apprend à gérer les coéquipiers et les situations. Je me suis inspiré de nombreux entraîneurs, tout en cherchant toujours à progresser.

La famille Hay et le sport de haut niveau, c'est une véritable histoire d'amour... D'où vient cette passion ?

On a baigné dedans depuis l'enfance. Notre père était instituteur à Terves et la cour de récréation... un terrain de basket ! C'est là que tout a commencé. On nous a transmis rigueur et discipline, des valeurs qui nous ont suivis. Chacun a tracé son chemin, même si je dis parfois que nous avons choisi le « mauvais » sport : le plus grand de nous mesure 1m75 ! Mais la passion est restée intacte. Mon neveu Hugo a, lui, franchi un cap en athlétisme, avec deux participations aux Jeux Olympiques.

Vous venez de diriger l'équipe de France U20 lors de l'Euro 2025. Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

J'avais déjà été assistant des U20 il y a deux ans, lors du titre européen. Quand la Fédération m'a confié cette mission, j'ai accepté avec plaisir. L'expérience est unique : un mois, quelques entraînements pour bâtir une équipe et un projet de jeu. C'est intense, il faut aller droit au but. Nous avons atteint les demi-finales, battus par la Lituanie, avant de décrocher le bronze. On espère toujours mieux, mais je retiens surtout la capacité du groupe à rebondir pour aller chercher cette médaille.

Quels sont vos objectifs pour la saison 2025-2026 avec l'Élan Béarnais ?

Nous jouons en deuxième division, où 7 ou 8 clubs peuvent monter. L'an passé, nous avons fini 4^e. L'objectif est clair : faire mieux et viser les play-offs, avec l'ambition de retrouver la Pro A à moyen terme. J'aime travailler dans la durée, poser des fondations solides. Pau est un club historique, avec une vraie culture du haut niveau. Il y a des attentes, et c'est un beau défi.

Enfin, quels liens gardez-vous avec Bressuire ?

Je reviens moins souvent qu'avant, sauf pour voir ma famille. Je suis moins l'actualité du Réveil Bressuirais, mais c'est toujours un plaisir de revenir.



« Dans ce métier, il faut être exigeant mais aussi à l'écoute : les relations humaines comptent beaucoup, mais les joueurs ont également des devoirs. »

moment marquant

1987

« En 1987, avec les copains du Réveil Bressuirais, nous avons été sacrés champions régionaux en U13 : six joueurs de l'équipe venaient de l'école de Terves ! Ce souvenir reste aussi fort que ma dernière saison à Bressuire, en 1992, où j'évoluais en Nationale 4 (actuelle N3) aux côtés de mes frères Christophe et Ludovic. »

BRAVO !

Des bénévoles à la bibliothèque



Suite à la fermeture de la bibliothèque de Beaulieu-sous-Bressuire, plusieurs personnes se sont portées volontaires pour la maintenir en activité.

Grâce à la commune déléguée de Beaulieu-sous-Bressuire et l'engagement de bénévoles, la bibliothèque a réouvert ses portes le 1^{er} avril 2024. Depuis juin, elle a même gagné en espace grâce aux travaux réalisés par les agents municipaux : les rayonnages et leurs bénévoles respirent mieux !

La bibliothèque dispose de son propre fonds, enrichi d'environ 300 documents prêtés par la Médiathèque Départementale et renouvelés tous les six mois. Deux fois par an, des échanges avec d'autres bibliothèques de bénévoles viennent également diversifier l'offre.

Outre le public, les bénévoles accueillent régulièrement les classes de l'école primaire Sainte-Marie de Beaulieu ainsi

que les enfants de la MAM « Sourires d'enfants ». Pour ces temps de lecture, ils s'appuient sur différents supports pédagogiques, tels que les tapis de lecture ou le kamishibai.

Depuis plus d'un an, chacun se réjouit de contribuer à la vie de la commune, de partager le goût de la culture, de rencontrer les habitants... et de tisser de nouveaux liens. Toujours pleins d'idées, les bénévoles ont déjà un nouveau projet : transformer le hall d'entrée de la bibliothèque en espace d'exposition pour les artistes locaux et les jeunes créateurs de l'école. Alors, n'hésitez pas à franchir la porte !

**+ d'infos : ouvert le mardi de 16h à 18h
en hiver et de 16h30 à 18h30 l'été
et le samedi de 10h à 12h**



qui sont-ils ?

Véronique, Claudine, Jean-Pierre, Claudette, Jacques, Marie-Anne, Isabelle, Emmanuelle, Cécile, Marie-Noëlle, Sonia et Claire : les 12 bénévoles de la bibliothèque communale de Beaulieu-sous-Bressuire. En majorité retraités, issus de milieux professionnels variés, ils ont un point en commun : l'envie de faire vivre ce lieu de convivialité et de culture.

+ Une initiative locale dont vous aimeriez nous parler ?

Contactez la rédaction, nous irons enquêter... communication@ville-bressuire.fr

TRIBUNES

Bressuire & vous a la volonté d'offrir à nos enfants un cadre de vie épanouissant, inclusif et stimulant.

C'est dans cet objectif qu'a été réalisé le regroupement des écoles Jules Ferry et du Guédeau en un seul lieu : l'école La Marelle, qui accueille également le centre de loisirs. De plus, l'équipe municipale inscrit tous les ans au budget l'entretien et la rénovation des écoles, la modernisation du matériel, notamment informatique, le renouvellement des aires de jeux,... Elle travaille aussi sur un

projet de cour oasis à l'école de Saint-Porchaire.

Des repas de qualité sont préparés pour les enfants par la Cuisine centrale, à 30% bio, axés sur les circuits courts et produits locaux, favorisant ainsi leur éducation à une alimentation équilibrée.

L'ouverture de la Ludothèque, en partenariat avec l'association Dé en Bulles, a permis de créer un véritable lieu intergénérationnel.

L'éveil des enfants passe aussi par la création du Conseil Municipal des Enfants, qui les prépare à leur

rôle de citoyen, et par les actions culturelles : le dispositif Ciné Jeunes, les médiations organisées par le Service culturel de la Ville, l'opération Orchestre à l'école en partenariat avec l'Agglo 2B ou encore l'accompagnement logistique et financier de l'Outil en Main.

Agir pour nos jeunes, c'est construire ensemble l'avenir de notre ville et des Bressuirais de demain.

Bressuire et vous

Le texte de la tribune de *Décidons Ensemble* ne nous a pas été transmis.

Décidons ensemble

celle de Francis Saunier, peintre du Bressuirais



© Archives municipales de Bressuire - 5Num1296

Depuis 2006, le nom de Francis Saunier (1910-1994) est associé à un espace situé à l'entrée du Château de Bressuire, un lieu bien adapté à l'artiste qu'il a été.

Francis Saunier appartient à une lignée de peintres. Très tôt, il accompagne son père François, ouvrier d'art, peintre du Bocage et s'initie au dessin. Dès 18 ans, après sa scolarité effectuée à l'institution Saint-Joseph, son père l'envoie étudier la calligraphie, la peinture en trompe-l'œil et le décor de théâtre à Bruxelles, à l'Institut Logelain.

À son retour, il réalise ses premières œuvres et René Héry, Maire de Bressuire, lui commande la réalisation des décors du théâtre municipal.

Au début des années 1930, il est admis à l'école des Arts décoratifs à Paris. Tout en suivant les cours, il aide des décorateurs de théâtre. Il peut ainsi suivre les créations de Jouvet, Dullin, Baty et Pitoëff tout en réalisant de nombreux dessins et croquis.

En 1934, après son mariage avec Madeleine Pajou, il revient à Bressuire pour seconder son père qui tient un commerce de peinture-décoration, tout en poursuivant son art.

Mobilisé à Châteauroux comme sergent en 1939, il ne reste pas longtemps éloigné de Bressuire, démobilisé après l'armistice du 22 juin 1940. Pendant l'Occupation, c'est à son initiative, qu'en 1942, est créée la société savante des Amis du vieux Bressuire. C'est encore lui qui, plus tard, sera à l'origine de l'installation à Bressuire d'un syndicat d'initiative (Office du tourisme) et de l'association appelée aujourd'hui Le Grenier qui dispense des cours de peinture et de dessin aux amateurs. Il dessine et peint avec ses amis, notamment l'écrivain Georges Bordonove, alors secrétaire de la Sous-Préfecture de Bressuire.

Après la guerre, il expose à Paris au Salon d'hiver, au Rond-Point des Champs Élysées et aussi au Quartier Latin. Il sympathise alors avec le peintre Aristide Caillaux et l'écrivain Maurice Fombeure.

Francis Saunier suit à Lyon une formation qui lui permet d'enseigner à Poitiers entre 1955 et 1959 pendant

que son épouse, Madeleine, tient un magasin de papiers peints, cadres et tableaux, créé pour elle à l'angle de la rue Gambetta et du boulevard Alexandre 1^{er}. Francis s'y est réservé une salle pour exposer ses œuvres.

Ses dessins, sanguines, huiles, pastels, aquarelles, évoquent de nombreux sites remarquables du Bocage mais aussi de la Gâtine et de la Bretagne. Châteaux, manoirs, fermes, moulins, églises, chapelles... mais aussi des portraits de personnalités locales témoignent de son attachement au Bressuirais. En 1962, il réalise l'immense vue cavalière du château accrochée dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bressuire.

Il s'éteint à l'âge de 84 ans, laissant une collection importante d'œuvres dont certaines sont conservées au Musée et à la Mairie.

Histoire et Patrimoine du Bressuirais.

« Histoire du Bressuirais, 100 portraits à découvrir » (HPB - 2024)

Notes de M^{me} Marie-José Airaud, fille de Francis Saunier : « Francis Saunier (1910-1994), peintre bressuirais »

bricolage

Source : LPO

Comment fabriquer un gîte pour le hérisson ?

L'automne est la saison à laquelle le hérisson d'Europe recherche un abri pour passer l'hiver.

Quand la température automnale descend en-dessous de 11°C, il tombe en léthargie jusqu'à mi-avril au plus tard. Son hibernation se déroule dans un nid de feuilles placé dans une haie, sous un amas de branches et de feuilles mortes, sous un roncier...

Mais, le hérisson peut aussi facilement s'accommoder d'un gîte artificiel sur mesure. Voici un modèle de gîte qui convient au hérisson et que vous pourrez facilement construire pour l'accueillir chez vous.

Conseil : laissez le hérisson l'aménager car il apportera lui-même le foin et les feuilles nécessaires à la finition de son nid.



© Freepik

Pour construire ce gîte, il vous faut :

- 1 caisse en bois de 50 x 60 cm, type caisse à bouteilles de vin.
- 1 tunnel d'entrée (facultatif) en bois ou un tuyau PVC de 30 cm de long, dont l'entrée fait 15x15 cm.
- Des branches mortes, de la paille et des feuilles mortes.

Temps de réalisation : 1 heure

Une simple caisse retournée, recouverte de paille et de feuilles, avec une entrée de 15 cm de large peut suffire à accueillir le hérisson. Recouvrir la caisse de branchages et de feuilles mortes. Ce gîte devra être installé dans un endroit tranquille, à l'abri des vents dominants, de l'ensoleillement direct et de la pluie (sous une haie, contre un mur), l'entrée orientée si possible au sud-est.

recette

Source : L'atelier de la châtaigne

Gâteau crème de marrons et farine de châtaigne

Ingrédients pour 4 personnes

- 250g de crème de marrons
- 1 cuillère à soupe d'éclats de marrons confits
- 100g de sucre en poudre
- 100g de beurre mou
- 250g de farine de châtaigne
- 4 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 50ml de lait

10 min de préparation / 1 heure de cuisson

Préchauffer le four à 180°C.

Mélanger le sucre et le beurre mou. Ajouter les œufs et bien mélanger. Incorporer la farine et la levure, puis la crème de marrons et le lait. Ajouter les éclats de marrons confits et bien mélanger. Verser la préparation dans le moule et faire cuire 25 à 30 minutes.

recette

Source : cuisineaz.com

Gâteau aux noix de Laurent Mariotte



© Freepik

Ingrédients pour 6 personnes

- 250g de noix
- 250g de sucre
- 125g de beurre fondu
- 40g de farine
- 4 œufs

20 min de préparation 35 min de cuisson

Sortir le beurre du réfrigérateur 30 min avant de préparer le gâteau. Mixer finement les noix et mélanger-les à la farine et au sucre. Ajouter le beurre en pommade et les œufs battus en omelette. Verser la préparation dans un moule préalablement beurré et fariné. Enfournez pour 35 min à 180°C. Laisser refroidir avant de déguster.

OCTOBRE

Festival Voix & Danses

Jusqu'au 24 octobre

Bressuire et Agglomération du Bocage Bressuirais



Exposition de Chantal Gadreau, pastelliste et Denis Féry, sculpteur métal

Du 11 octobre au 9 novembre
Samedis et dimanches

Bressuire – Galerie des Arcades

Exposition « Cercle de femmes »

Du 11 octobre au 2 novembre
Samedis et dimanches

Bressuire – Chapelle Saint-Cyprien

Coberfest

Samedi 11 octobre

Bressuire – Bocapole

Randonnée

Dimanche 12 octobre

Clazay – Salle des fêtes



La CJM part en live #5

Vendredi 17 octobre

Bressuire – CJM

Top 10-12 de tennis

Du 18 au 25 octobre

Bressuire – AlkÉNA

Marche rose

Dimanche 19 octobre

Bressuire – Maison de quartier de la Gare de frêt



Meeting de natation de Bressuire

Dimanche 19 octobre

Bressuire – Centre Aquatique Cœur d'O

Job dating

Jeudi 23 octobre

Bressuire – Bocapole

Puces motos

Dimanche 26 octobre

Bressuire – Bocapole

Soirée Halloween

Vendredi 31 octobre

Beaulieu-sous-Bressuire – Complexe Yves Noirault

Course d'orientation nocturne

Vendredi 31 octobre

Bressuire – Gare de frêt

NOVEMBRE

Cabaret

Samedi 8 novembre

Breuil-Chaussée – La Brogienne

Open de Taekwondo

Samedi 8 novembre

Bressuire – Stade Alain Métayer

Grand prix jeunes pétanque

Samedi 8 novembre

Bressuire – Boulodrome

Salon Expo

Du 8 au 16 novembre

Samedis et dimanches

Bressuire – Château

Cabaret de Terves

Vendredis 14 et 28 novembre à 21h

Samedi 15 et 29 novembre à 21h

Dimanche 16 novembre à 14h30

Terves – Espace Trivis

Salon de l'habitat et du mariage

Du 14 au 16 novembre

Bressuire – Bocapole



Festival du Film des Villes Jumelées

Du 14 au 22 novembre

Bressuire – Cinéma Le Fauteuil Rouge

Exposition de Laurence Canciani, peintre animalier sur bois et René Millet, sculpteur sur bois trouvé

Du 15 novembre au 14 décembre

Samedis et dimanches

Bressuire – Galerie des Arcades



Brocaradio

Samedi 22 novembre

Bressuire – Salle des fêtes de St-Porchaire

Soirée Whisky avec le jumelage Bressuire/Ecosse

Vendredi 28 novembre

Bressuire – Salle des fêtes de St-Porchaire

DÉCEMBRE

Forum mobilité internationale

Mardi 2 décembre

Bressuire – C JM

Food Rock D-Raille

Vendredi 5 décembre

Bressuire – Bocapole

Tournoi national Multi Open Paratennis

Du 5 au 7 décembre

Bressuire – AlkéNA

Téléthon

Samedi 6 et dimanche 7 décembre

Bressuire et Communes déléguées

Festivités de Noël

Du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026

Bressuire

Marché de Noël

Samedi 20 et dimanche 21 décembre

Bressuire – Place St-Jacques

événement

Une fin d'année féérique

Du 13 décembre au 4 janvier, Bressuire s'illumine aux couleurs de Noël. Le Château et l'Hôtel de Ville se pareront de lumières et de couleurs, offrant un décor festif à vos balades en ville.

Sur la place Notre-Dame, un superbe carrousel accueillera petits et grands : en journée, ses chevaux dorés inviteront à la rêverie, et à la nuit tombée, il se transformera en un manège blanc et bleu pour une parenthèse féérique.

Les 20 et 21 décembre, Place Saint-Jacques, le Marché de Noël sera le point d'orgue des festivités. Vous y retrouverez le Père Noël dans son chalet, les démonstrations de l'Amicale des Marteaux, le spectacle musical Le Noël de Karabal, sans oublier le grand feu d'artifice au Château qui illuminera le ciel de mille couleurs.

Retrouvez le programme complet des animations [sur www.ville-bressuire.fr](http://www.ville-bressuire.fr)



© Parc de la Vallée

Réunions publiques

Lundi 3 novembre - 20h - Salle des fêtes de Clazay

Mercredi 12 novembre - 20h - Centre SocioCulturel

Jeudi 13 novembre - 20h - Salle des fêtes de St-Porchaire

Lundi 24 novembre - 20h - Salle des Congrès

Des questions ?

communication@ville-bressuire.fr



Informations sur
www.ville-bressuire.fr

B!
BRESSUIRE
La ville qui ose